



Fadila Laanan octroie 91.429 euros de subsides à trois initiatives de numérisation de patrimoines culturels

Fadila Laanan, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, a fait approuver par le gouvernement de la Communauté française, ce vendredi, les arrêtés relatifs au subventionnement de trois initiatives de numérisation de patrimoines culturels, pour un montant total de 91.429 euros.

- Une subvention extraordinaire de **38.348 euros** est attribuée aux **Archives et Musée de la Littérature**, à Bruxelles, en plus de leur dotation annuelle de 1.277.000 euros, pour une nouvelle campagne de numérisation de diapositives du Fonds Hellyn, portant sur la vie théâtrale des années 1978 à 1994.
- Une subvention extraordinaire de **33.081 euros** est attribuée au **Rideau de Bruxelles**, en plus de sa dotation annuelle de 1.442.032 euros, pour la numérisation de ses photographies et affiches.
- Une subvention extraordinaire de **20.000 euros** est attribuée au **Musée royal de Mariemont**, en plus de sa dotation annuelle de 987.000 euros, pour la poursuite de la numérisation de son patrimoine et du projet AICIM (Accès Informatisé aux Collections des Institutions Muséales).

Contact:

Pascal Sac - Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be